Image not found or type unknown

Responsabilité parentale et exonération

Par **LUCIFER**, le **02/02/2011** à **16:04**

Bonjour,

S'agissant des causes d'exonération pour la RC du fait enfants mineurs, le fait d'un tiers s'il rêvet les caractéristiques de la force majeure est totalement exonératoire et sinon, il s'agirait d'un coauteur - est-celà ?
sinon, avez-vous un exemple à fournir pour le fait d'un tiers totalement exonératoire ?

Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés